

PARLONS POLITIQUE

CHAQUE LUNDI, UNE PERSONNALITÉ FAIT L'ACTUALITÉ POLITIQUE DANS LA MEUSE

SUDPRESSE
LaMeuse

VIRGINIE DEFRANG-FIRKET – DÉPUTÉE WALLONNE ET COMMUNAUTAIRE ; CONSEILLÈRE COMMUNALE À NEUPRÉ – MR

« Le fédéral fait gagner plus, la Wallonie taxe »

Virginie Defrang ne veut pas que les effets du « tax shift » soient annulés par des mesures régionales

Le MR peste. Alors que les effets du « tax shift » sont présents sur les fiches de paie en ce mois de janvier, les libéraux déplorent que la Wallonie envisage, pour sa part, de taxer davantage les hauts revenus. La députée wallonne Virginie Defrang déplore l'inaction de l'exécutif du sud du pays: « c'est le mur des lamentations ». Entretien.

↳ **Le ministre du Budget Christophe Lacroix (PS) a dévoilé des pistes de sa future réforme fiscale en Wallonie, notamment en taxant plus les hauts revenus. Ce qui a eu le don de vous irriter au MR...**

C'est une mesure tentante, qui a le soutien de la population car le symbole est facile, accrocheur. Mais c'est surtout un message réducteur, via lequel on monte les gens les uns contre les autres avec cet éternel clivage riches-pauvres. La réalité, c'est que si l'on taxe plus les hauts revenus de la sorte, on pénalise l'emploi et on taxe le travail. Qu'on s'attelle plutôt à redynamiser la Wallonie, avec l'accompagnement plus poussé des chômeurs, avec les X plans PME annoncés par le ministre Marcourt. Là, on va faire fuir les capitaux, non pas dans un pays voisin, mais dans une autre région.

↳ **Le ministre évoque un seuil minimum potentiel de 120.000 euros par an. On peut quand même se dire qu'à partir de là, on peut plus contribuer à la solidarité, non ?**

Mais je le répète : ce n'est pas la priorité. Si on veut faire fuir les gens qui investissent, alors allons-y ! Si l'on veut faire peur aux gens qui travaillent, alors allons-y. Focalisons-nous sur l'essentiel. Prenons un exemple. Selon une étude de l'Union wallonne des Entreprises de 2015, 90 % des entrepreneurs connaissent l'existence du Plan Marshall 4.0, un tiers connaît son contenu et seulement 1/12 se dit suffisamment informé.

↳ **Mais cela permettrait de supprimer la fameuse « taxe**

TV », jugée obsolète et discriminatoire.

La ministre annonce sa suppression pour la 3^e fois. Donc attendons toujours. Cette taxe télé, elle est injuste car forfaitaire et surtout, elle date d'un autre âge.

↳ **Si on la supprime, il faut trouver 100 à 120 millions d'euros. Vous proposez quoi ?**

Il y a d'autres moyens que d'aller augmenter la fiscalité chez certaines personnes ! Je pense à un screening complet des dépenses pour voir où l'on peut économiser, rationaliser les structures publiques, etc. C'est au Gouvernement wallon d'établir ses priorités et de prendre ses responsabilités, sans toujours reporter le focus sur le fédéral. Je sais que ça fait partie du jeu politique, mais ça lui évite aussi de devoir rendre des comptes.

↳ **Justement, comment jugez-vous l'action du Gouvernement wallon jusqu'à présent ?**

Immobilisme complet. Le Gouvernement wallon, c'est le mur des lamentations. Que de plans annoncés, mais à quand des mesures effectives ? La réforme fiscale, on attend...

↳ **Nous sommes en janvier, date annoncée par le Gouvernement fédéral pour les premiers effets du « tax shift » sur les fiches de paie. C'est votre mesure phare au MR ?**

C'était un objectif prioritaire, nous voulions faire baisser les charges sur le travail pour favoriser l'activité économique tout en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs. Ça, c'est



Virginie Defrang-Firket fera un choix clair en 2018. © Thomas Van Ass

du concret, avec un impact réel pour les gens. Tout le monde en profite, notamment les bas salaires. Idem pour la mesure « zéro cotisation » à vie sur le premier emploi de Willy Borsus. Et plus, tout cela a été mis en place assez rapidement. Par contre, j'en reviens à ce que je disais précédemment : si on baisse les charges à un niveau de pouvoir, le but n'est pas de les augmenter de l'autre côté, en l'occurrence à la Région. Alors que grâce au fédéral, on gagne plus, en Wallonie, on taxe plus. Ceci dit, je souligne que le cdH via Maxime Prévot a mis son « veto ».

↳ **Ceci dit, il y a des accises qui augmentent, de même que la TVA sur l'électricité. On donne d'une main ce qu'on reprend**

de l'autre ?

Nous avons évité une hausse généralisée de la TVA, tout en préservant des secteurs comme la construction ou l'horeca. Pour la TVA à 6 % sur l'électricité, c'était une mesure temporaire, sur laquelle il devait y avoir un moratoire pour évaluer les effets.

Donc, on n'a pas menti, c'était prévu. Son retour à 21 %, cela représente, en moyenne, une hausse de 100, 120 euros par an par ménage, c'est vrai. Mais avec le tax shift, les gens vont gagner plus. Comptons par exemple 50 euros en plus par mois. Sur un an, cela fait 600 euros. Donc le gain pour les gens reste important. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR GASPARD GROSJEAN

Tram liégeois

« Gardons ouverte l'option du privé »

– Le ministre de la Mobilité Carlo Di Antonio s'est montré très clair au Parlement : la Wallonie fera le tram liégeois. Rasurée ?

« Rassurée dans la mesure où il a dit que le dossier aboutirait. Mais il faut des solutions concrètes. Trois avis négatifs d'Eurostat, pas d'alternatives, c'est assez dommage. Je rappelle également que l'on considère le tram liégeois comme un outil essentiel pour relancer la Wallonie depuis 2008. Ça dit bien à quelle vitesse va la relance... »

– Par rapport aux solutions envisagées, justement, il semble que c'est le PPP initial qui tient la corde. Mais selon vous, faut-il fermer les autres pistes ? No-

tamment celle du privé, dont on parle moins ?

« Bien sûr qu'il faut garder cette option ouverte. Il est possible que le privé fasse et gère ce tram de manière tout à fait correcte. Il ne faudrait pas exclure de facto cette piste pour des raisons idéologiques. Que veut-on ? Que le projet aboutisse, sans plomber les finances wallonnes. S'il n'y a plus le choix, alors il serait dommage de ne pas exploiter le volet privé. Alors, ça risquerait bien d'être la gare terminus pour le tram. Ceci dit, je trouve très bien de la part du ministre Lacroix d'avoir clairement dit que l'on ne pouvait pas passer outre l'avis final d'Eurostat. » ●

G.G.

« Pour une adaptation du décret anti-cumul, pas sa suppression »

> **Vous risquez bien d'être concernée par le décret anti-cumul en 2018 puisque vous aviez fait le meilleur score à Neupré en 2012 puis vous avez été élue députée en 2014.**

Le cumul n'a pas la cote, c'est dérangeant pour le citoyen et je le comprends. Mais un bourgmestre ou un échevin peut amener une réelle plus-value dans les débats wallons où l'on aborde toutes les matières qui touchent les communes : agriculture, fiscalité, urbanisme... Mais je ne veux pas cautionner le cumul systématique.

> **Où est la limite ?**

Pas de cumul si l'on a un mandat local exécutif dans



Tête de liste à Neupré. © TVA

une commune de plus de 50.000 habitants. Comme pour l'Europe. Je ne prône pas la suppression du décret anti-cumul, mais son adaptation. Et la fin du cumul ministre-bourgmestre.

> **En 2018, vous serez tête de liste MR à Neupré ?**

Oui. Et je ferai un choix clair, avant les élections, pour être transparente. ● G.G.

L'analyse

Non-cumul: en attendant, on ne touche à rien...



Gaspard GROSJEAN
JOURNALISTE POLITIQUE

Le cumul des mandats, éternel sujet qui revient sans cesse dans les débats politiques en Wallonie. Alors que des règles avaient été adoptées lors de la précédente législature, les trois partis que sont le PS, le cdH et le MR ne rêvent que d'une chose : abolir ledit décret. D'autant qu'aujourd-

d'hui, les Verts, à la base de la réforme, ne pèsent plus bien lourd politiquement.

Mais si -presque- tout le monde le dit, personne ne le fait. Il faut dire que passer pour celui qui veut rétablir les cumuls, ça fait plutôt mauvais genre et ça risquerait bien de mal passer au sein de la population. Le MR, qui a toujours été contre, invite la majorité PS-cdH à assumer, mais ne propose rien de concret. Du côté de la majorité, on n'ose pas non plus bouger. Même si ce n'est pas l'envie qui dérange les députés. Bref, on s'observe en attendant de voir qui dégainera le premier. Mais en attendant, on ne touche à rien... ●

22066950

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

ALU Châssis PVC BOIS

LNS Châssis

www.lnschassis.be lnschassis@skynet.be

PROLONGATION DES CONDITIONS HABITAT

Rue de Tilff 16 à 4100 BONCELLES
Tél: 04/336.46.07 - Fax: 04/336.52.07 - GSM: 0475/27.57.50
Show-Room : lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h
Samedi: de 10h à 13h et sur rendez-vous
Fermé dimanche

SPZ2066950/535-E

22021220

DEPUIS 1930, LA MEME FAMILLE À VOTRE SERVICE

PARQUETS
TERRASSES
CHALETs

IMPORTATION
VENTE GROS ET DÉTAIL
POSE & RÉNOVATION
PAR NOS TECHNICIENS !

PARQUETBEL
THERIAUFONTAINE 79 • TÉL 274450
PARQUETBEL
ÉNERGÉTIQUE TOUT USAGE

PARQUETBEL
www.parquetbel.be

2 rue du Terril
4460 Grâce-Hollogne
04 226 07 43

SPZ2021220/MLLE-E